



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-129214>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 24-129214

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-119968

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Bouc Bel Air

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21130015700016

Ville : Bouc Bel Air

Code postal : 13320

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de création de deux courts de tennis découverts en béton poreux pour le tennis club de la ville de Bouc Bel Air

Code CPV principal - Descripteur principal : 45212200

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. L'exécution du marché débute à compter de la date fixée par ordre de service. Les prix sont actualisables. Le marché prévoit une retenue de garantie. Le marché prévoit le versement d'une avance. Les sommes dues au(x) titulaire(s) seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement

Critères d'attribution : Valeur technique - Sous-critère 3 : Le délai maximum d'exécution sur lequel s'engage le candidat (à renseigner dans l'acte d'engagement), dans la limite du délai plafond de 9 mois. : 20% Valeur technique - Sous-critère 2 : La méthodologie envisagée par le candidat pour l'exécution des travaux. : 10% Valeur technique - Sous-critère 1 : Les moyens humains dont la mise en oeuvre est envisagée pour l'exécution du contrat. : 5% Performances en matière de protection de

l'environnement - Sous-critère 1 : Les mesures de performances en matière de protection de l'environnement dont la mise en oeuvre est envisagée pour l'exécution du contrat : 5% Prix des prestations : 60%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 18/11/2024 à 12h00, lire 25/11/2024 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/11/2024